



Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

DU "Formations aux humanités : Lettres, sciences humaines et sociales"

SECTION DES ETUDIANTS EMPECHES

Maisons d'arrêt de Fresnes et de La Santé

<https://formationcontinue.u-paris.fr/diplomes-et-certifications/enseignements-en-milieu-carceral/>

Photographie : Claudia Girola - Conception et impression : Département Production Documentaire, Cellule Pré-presses 2023

Diplôme d'Université :
« Formations aux Humanités : Lettres, Sciences humaines et sociales »

Responsabilité du diplôme : Aude Rabaud

Coordination pédagogique : Aude Rabaud et Thibault Collin

Secrétariat pédagogique : Université Paris Cité : Valérie Greff

Responsables locales d'enseignement : Marion Monsaint (Centre scolaire de Fresnes) et
Gaëlle Rascoussier (Centre scolaire de La Santé)

Le D.U. « *Formation aux Humanités* » existe depuis 2011 et est délivré dans le cadre de la Section des Etudiants Empêchés de l'Université Paris Cité (section créée en 1974).

Adossé à une équipe pluridisciplinaire d'enseignant-es-chercheur-es majoritairement de l'Université Paris Cité (UPC), le DU « *Formation aux Humanités* » résulte d'un partenariat entre UPC, d'une part et deux établissements pénitentiaires, d'autre part :

- la Maison d'arrêt de Fresnes, où la formation fonctionne depuis 2011, date de sa création
- la Maison d'arrêt de la Santé où le DU a été proposé en 2012-2014 puis réimplanté en 2019 à la suite des travaux de réhabilitation de l'établissement.

La formation est organisée sur une année universitaire concentrée (d'octobre à mai) et est assurée en présentiel. Sa conception, son organisation pratique et ses objectifs répondent aux besoins spécifiques de personnes détenues en Maison d'arrêt.

Objectifs visés

Le DU « *Formation aux Humanités : lettres, sciences humaines et sociales* » s'adresse à des détenus en Maison d'arrêt, en attente de jugement ou déjà condamnés, détenteurs du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Le DU vise à contribuer à faire de la période de détention un temps utile de formation, en vue de la réinsertion ou d'une reprise d'études après l'incarcération. Il se situe dans un contexte où aucune autre possibilité de formation universitaire en présentiel n'existe pour les détenus après la préparation au DAEU.

Dans ce contexte, les objectifs spécifiques du DU sont :

- le renforcement de compétences de type généralistes transférables dans divers domaines professionnels (maîtrise de la langue anglaise et de l'informatique, développement des aptitudes communicationnelles à l'écrit comme à l'oral), avec des enseignements tels que : Informatique, Anglais, Techniques d'expression, Culture générale.
- l'ouverture à des savoirs universitaires et à des méthodes propres aux disciplines du domaine des Sciences humaines et sociales avec des enseignements tels que : l'économie, la sociologie et l'anthropologie, la géographie, le cinéma documentaire, la littérature, la psychologie, la philosophie, l'analyse de films.

Le DU est reconnu pour son utilité dans le parcours de détention des étudiants qui suivent la formation. Assiduité et résultats sont pris en compte pour les remises de peine par les Juges d'application des peines, et par l'administration pénitentiaire pour l'évaluation des détenus.

Le DU a trouvé sa place en détention, à la fois comme offre de formation d'enseignement universitaire en présentiel post-DAEU (poursuite des études), et comme possibilité de reprise d'études répondant à une attente des détenus en situation de suivre ces cours

La possibilité pour les étudiants d'obtenir en 1 an un diplôme délivré par une grande université parisienne et conforme aux exigences de n'importe quel diplôme universitaire constitue une motivation forte.

L'enseignement en présentiel et la diplomation sont les 2 facteurs essentiels de la réussite du DU.

Modalités pédagogiques

Le Diplôme s'organise autour d'enseignements annuels (16 séances de 3h hebdomadaires) et d'enseignements semestriels répartis entre 8 et 9 séances de 3h hebdomadaires.

Plusieurs modalités pédagogiques sont pratiquées telles que des cours à partir de documents (ouvrages, films, articles, etc.), des exercices pratiques en séance, des discussion-débats et exposés des étudiants supervisés par l'enseignant-e.

Modalité d'évaluation et de validation du diplôme

Il est attendu des étudiants la plus grande assiduité possible en cours, ainsi qu'un travail régulier dans l'ensemble des disciplines enseignées tout au long des deux semestres. Chaque enseignement est validé par au moins deux évaluations : une au cours du semestre et une en fin de semestre. Un enseignement est validé avec l'obtention d'une moyenne de 10/20. En fin d'année, le diplôme est obtenu si l'étudiant a une moyenne générale de 10/20.

Semestre 1	Semestre 2
Sciences Humaines et sociales (1) : <i>Sociologie, Anthropologie</i> , 36h TD (8 séances)	Sciences Humaines et sociales (3) : <i>Economie / Géographie</i> , 36h TD (8 séances)
Sciences Humaines et sociales (2) : <i>Images documentaires / Philosophie, Lettres et Cinéma</i> , 36h TD (8 séances)	Sciences Humaines et sociales (4) : <i>Lettres et Arts / Psychologie / Littérature</i> , 36h TD (8 séances)
Techniques d'expression (orale et écrit) : 36h TD (8 séances)	Culture générale : 36h TD (8 séances)
Anglais (1) : 36h TD (8 séances)	Anglais (2) : 36h TD (8 séances)
Informatique et culture scientifique (1) : 36hTD (8 séances)	Informatique et culture scientifique (2) : 36hTD (8 séances)